



SAINT-OUEN-SUR-SEINE

LETTRE DU MAIRE AUX LOCATAIRES DE LA SEMISO

SAINT-OUEN-SUR-SEINE, LE 16 DÉCEMBRE 2024

Charges locatives et provisions : annulation des prélèvements initialement demandés



Madame, Monsieur,

Vous avez reçu au cours des derniers jours un courrier concernant la régularisation et le paiement de vos charges locatives et des provisions.

Ce courrier a été envoyé par erreur par la Semiso : il n'avait pas fait l'objet des vérifications nécessaires avant de vous être adressé, en particulier le contrôle minutieux des charges et des provisions avec les associations de locataires.

Je suis profondément désolé de l'inquiétude et de l'émotion que ce courrier a pu vous occasionner, en particulier à la veille des fêtes de fin d'année.

Avec des élu·es du conseil municipal, je me suis rendu au rassemblement des locataires organisé le samedi 14 décembre pour exprimer ma solidarité et mon soutien aux locataires, leur apporter des ré-

ponses sur les causes de ce dysfonctionnement et leur annoncer les solutions concrètes qui vont être apportées immédiatement.

La colère, l'incompréhension et l'inquiétude des locataires, je les comprends et elles sont légitimes.

Je les comprends d'autant mieux que les Audonien·nes sont des gens dignes. Dignes parce qu'ils·elles ont toujours tout mis en œuvre pour payer leur loyer, leurs charges et provisions. Ces loyers, charges et provisions doivent être calculés à l'euro près avant d'être envoyés.

J'ai donc demandé à ce que le prélèvement des charges et des provisions qui vous a été initialement envoyé par la Semiso soit annulé.

« *Aucun prélèvement de charges et de provisions ne sera demandé aux locataires jusqu'à ce qu'un audit précis soit réalisé.* »

En effet, le calcul n'a pas été effectué précisément pour chaque résidence et pour chaque locataire ; de nombreuses erreurs nous ont déjà été remontées par des familles et par les représentant-es des locataires dans le montant des charges et des provisions qui leur a été envoyé.

Sachez que ce type de dysfonctionnement ne se reproduira plus. Je m'y engage.

Par conséquent, aucun prélèvement de charges et de provisions ne sera demandé aux locataires jusqu'à ce qu'un audit précis des charges et des provisions soit réalisé, en intégrant les amicales de locataires.

Une fois l'audit réalisé, tous les locataires seront recontacté-es et reçu-es personnellement pour qu'on leur fasse état de leur situation.

Toutes les situations sociales et personnelles des locataires seront traitées avec la plus grande solidarité et bienveillance dans le souci de protéger et d'accompagner nos locataires.

Enfin, nous sommes pleinement engagés à défendre le logement social comme un droit pour toutes et tous, particulièrement en ces temps d'inflation. Nous mettons tout en œuvre pour que les locataires ne soient pas victimes des hausses injustifiées de charges ou des coûts liés à l'énergie.

Aucune famille ne doit se retrouver en situation de danger.

Avec les représentant-es des locataires et la présidente de la Semiso, nous avons acté la création d'un audit permanent des charges de la Semiso au plus vite, qui aura pour mission d'assurer, avec les représentant-es des locataires, la transparence des informations et d'évaluer la bonne gestion des charges, ainsi que la qualité du service rendu.

Ce combat est essentiel pour garantir un accès au logement digne et préserver le pouvoir d'achat des familles audoniennes.

Ce sont ces principes qui ont guidé notre action depuis 2020 : la non-augmentation des loyers lors des crises covid et énergétiques ; le lancement d'un plan ambitieux de rénovation du patrimoine social : l'ANRU, le 10 place de la République et la résidence Eugène-Berthoud.

Mon engagement, ainsi que celui de la présidente de la Semiso Nadya Soltani et de toute l'équipe municipale, a toujours été de permettre à l'ensemble des Audonien·nes de vivre dignement dans leur logement et de les défendre face aux injustices et aux crises économiques qui les fragilisent.

Aujourd'hui, nous ouvrons ensemble une nouvelle page dans la relation Semiso/locataires/représentant-es des locataires pour améliorer votre vie et votre quotidien.

Je m'y engage, nous nous y engageons tout-es.

Karim BOUAMRANE

Maire de Saint-Ouen-sur-Seine
Vice-Président du Conseil départemental
délégué à la Culture

